

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 14 MARS 2014

Convocation du 04 Mars 2014

Le Conseil Municipal, dûment convoqué à la demande de Monsieur le Maire, Pierre BOUCON, par convocation en date du 04 mars 2014, s'est réuni le vendredi 14 mars 2014 à 18 heures en Mairie.

Etaient présents : Mrs BOUCON Pierre, CASOLI Yves, CLAVEQUIN Jean-Pierre, BEL Jean-Marie, STREHL Christian, GAUTHIER Jacques, STEVENOT Gilles, MAIRE Marcel, CANAULT Christian, Mmes COURTOT Catherine et MATYSIAK Annie.

Absents excusés : Mme BETHENCOURT Catherine

Procuration de : Mr LORENZI Daniel à Mme COURTOT Catherine

Mr COURTOT-RENOUX Stéphane à Mr STREHL Christian

Le Maire donne lecture du compte rendu de la séance. Adopté à l'unanimité.

Le quorum étant atteint, le conseil a pu délibérer.

1 – COMPTE DE GESTION 2013

Après examen des dossiers présentés, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le Compte de Gestion 2013 proposé par Monsieur FREYBURGER Jean-Pierre, Trésorier de Valdoie, se chiffrant par un excédent global de clôture de 314 403,57 €, identique au Compte Administratif 2013 établi par la commune.

2 – COMPTE ADMINISTRATIF 2013

Après s'être fait présenter toutes les pièces nécessaires par Mr GAUTHIER Jacques, doyen des membres présents, le Conseil Municipal adopte à l'unanimité le Compte Administratif 2013 qui se solde par un excédent global de clôture de 314 403,57 € et qui s'établit ainsi :

Dépenses de fonctionnement :	517 617,90 €
Recettes de fonctionnement :	1 123 836,04 € dont 442 348,92 € d'excédent 2012 reporté
➤ Excédent de fonctionnement	606 218,14 €
Dépenses d'investissement :	2 475 304,80 € dont 350 721,64 € de déficit 2012 reporté
Recettes d'investissement	2 183 490,23 €
➤ Déficit d'investissement	291 814,57 €

Principaux travaux réalisés cette année : Aménagement cœur du village 3^{ème} et dernière phase, Impasse du coq

3 – AFFECTATION DU RESULTAT 2013

Afin d'affecter le résultat du budget communal de l'année 2013, le Conseil Municipal décide d'inscrire la somme de 291 814,57 € au compte 1068 (excédent de fonctionnement capitalisés) afin de couvrir le déficit d'investissement 2013.

4 – APPROBATION DU PLAN D'AMENAGEMENT FORESTIER

Lors de sa séance du 19 septembre 2013, le Conseil Municipal avait demandé la mise à l'étude du plan d'aménagement de la forêt communale par les services de l'ONF et avait approuvé les conclusions du document d'aménagement forestier établi par Mme Valérie CANDIDO-HANTZ, Chef de projet aménagement à l'ONF.

Lors de cette séance, Mme CANDIDO-HANTZ propose le plan d'aménagement forestier pour la période 2014-2033 qui doit être soumis au vote du Conseil Municipal.

Décision du CM : Le Conseil Municipal valide à l'unanimité le plan d'aménagement forestier pour la période 2014-2033 établi par l'ONF.

DIVERS

- Demande de remboursement des pénalités de retard vente de terrains SARL La Châtenaise : accord à l'unanimité
- Création d'un poste d'adjoint administratif principal de 1^{ère} classe à compter du 20/03/2014.
- Mr GAUTHIER : stop cité du Maroc à changer et ligne blanche à refaire
- Mr BOUCON : L'abri bus rue de la Croze sera réinstallé avec la pose de panneaux en verre
- Arrêt de bus scolaire en bas de la rue des Combattes : OK
- Mr CASOLI précise que les travaux prévus chemin de la forêt seront réalisés en 2014 et caniveau à grille.

Séance levée à 19 heures 50